

Bayer Environmental Science

CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE FONGICIDE

Granules Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR **GAZON**

Usage Commercial

PRINCIPE ACTIF: Fosétyl AL.... 80%

No. D'ENREGISTREMENT: 28299
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 2,26 Kg

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3
Telephone: 1-888-283-6847

*Bayer Environmental Science
Une division de Bayer CropScience

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

PRÉCAUTIONS: GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Mettre des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Ne pas pénétrer ou laisser quiconque pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Se laver les mains et le visage avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Tenir à l'écart des étangs, cours d'eau et autres plans d'eau. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf), comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité après traitement	Délai de sécurité
Gazonnières	Toutes les activités	12 heures

PREMIERS SOINS: Éloigner la personne incommodée de la zone contaminée et lui enlever les vêtements contaminés. La garder au chaud, à l'aise et au repos.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec le peau ou les vêtements :Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES: Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE: Entreposer **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

Bayer Environmental Science

CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE FONGICIDE

Granules Mouillables

FONGICIDE SYSTÉMIQUE POUR UTILISATION SUR **GAZON**

Usage Commercial

PRINCIPE ACTIF: Fosétyl AL.... 80%

No. D'ENREGISTREMENT: 28299
LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES



AVERTISSEMENT: IRRITANT POUR LES YEUX.

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'EMPLOI

CONTENU NET: 2,26 Kg

Bayer CropScience Inc.*
Suite 200, 160 Quarry Park Blvd S.E.
Calgary, Alberta T2C 3G3
Telephone: 1-888-283-6847

*Bayer Environmental Science
Une division de Bayer CropScience

**En cas de déversement, d'empoisonnement ou d'incendie, composer le numéro
1-800-334-7577 (24 heures par jour)**

INFORMATION GÉNÉRALE:

Le Fongicide systémique **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** peut être utilisé pour supprimer la pourriture pythium et la suppression préventive de l'antracnose (**pourriture basale et brûlure des feuilles**) dans le gazon. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** est entièrement systémique. Appliqué sur les feuilles, le produit se déplace jusqu'aux racines. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** est très efficace comme traitement préventif. Le produit doit être appliqué lorsque les plantes montrent les premiers symptômes de maladie ou lorsque les conditions favorisent l'apparition de la maladie.

PRÉCAUTIONS:

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Mettre des gants résistant aux produits chimiques, une longue combinaison (avec capuchon) par-dessus vos vêtements de travail habituels et un chapeau lors du mélange, du chargement, de la pulvérisation, du nettoyage et des réparations. Ne pas pénétrer ou laisser quiconque pénétrer dans les zones traitées avant que le produit pulvérisé n'ait séché. Éviter de respirer la poussière. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Laver immédiatement tout concentré qui entre en contact avec la peau et les yeux. Après le traitement, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Entreposer le contenant hermétiquement fermé à l'écart des semences, engrais, plantes et denrées alimentaires. Garder éloigner des étangs, cours d'eau et autres sources d'eau. Appliquer seulement si le risque de dérive vers des zones d'habitation ou d'activités humaines (autres que les terrains de golf), comme les parcs, les cours d'école et les terrains de jeu, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement utilisé pour l'application et des réglages du pulvérisateur.

NE PAS pénétrer ou permettre aux travailleurs de pénétrer dans les zones traitées avant la fin des délais de sécurité (DS) indiqués dans le tableau qui suit.

Culture	Activité après traitement	Délai de sécurité
Gazonnières	Toutes les activités	12 heures

PREMIERS SOINS:

Éloigner la personne incommodée de la zone contaminée et lui enlever les vêtements contaminés. La garder au chaud, à l'aise et au repos.

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec le peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES:

Pas d'antidote particulier. Traiter selon les symptômes.

DANGERS ENVIRONNEMENTAUX:

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI. Toxique pour les petits mammifères sauvages. TOXIQUE pour certains insectes utiles. Réduire le plus possible la dérive de pulvérisation afin d'atténuer les effets nocifs chez les insectes utiles dans les habitats à proximité du site d'application, par exemple les haies et les terres boisées.

Afin de réduire le risque de contamination des habitats aquatiques par le ruissellement en provenance des sites traités, éviter d'appliquer ce produit sur une pente modérée ou forte, ou sur un sol compacté ou argileux. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. Le risque de contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être réduit par l'aménagement d'une bande de végétation entre le site traité et la rive du plan d'eau.

ENTREPOSAGE:

Entreposer **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** dans un endroit sec et ventilé, à l'écart de la nourriture pour les animaux, des semences ou des denrées alimentaires. Le produit inutilisé doit être entreposé dans le contenant d'origine. Si on laisse **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** exposé à l'air, le produit absorbera l'humidité et deviendra inutilisable. Ne pas utiliser le produit s'il s'agglutine ou forme des grumeaux.

ÉLIMINATION DES CONTENANTS:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale.
3. Rendre le contenant inutilisable.
4. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.
5. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR: Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi d'un tel produit dans des conditions dangereuses constitue une infraction à la LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES.

RECOMMANDATIONS EN MATIÈRE DE GESTION DE LA RÉSISTANCE:

Aux fins de la gestion de la résistance, **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE**, contient un fongicide appartenant au groupe P07. Toute population de champignons peut renfermer des individus naturellement résistants à **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** et à d'autres fongicides du groupe U. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** ou d'autres fongicides du même groupe P07 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides ou les bactéricides au moment propice.
- Surveiller les populations fongiques ou bactériennes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer Bayer CropScience en présence d'une baisse possible de sensibilité à **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** chez l'agent pathogène.
- Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer CropScience au 1-888-283-6847 ou à www.cropscience.bayer.ca.

MODE D'EMPLOI

GAZON

TERRAINS DE GOLF, GAZONNIÈRES, SURFACES GAZONNÉES

Ne pas appliquer ce produit à l'aide d'un brumisateuse ou d'un nébulisateur à main ou automatique.

Ne pas appliquer ce produit au moyen d'un équipement à ultra bas volume (UBV).

Ne pas utiliser sur d'autres surfaces gazonnées en milieu résidentiel, y compris les pelouses, les jardins, les terrains de jeu, les cimetières et les cours d'école.

Application au moyen d'un pulvérisateur agricole: **NE PAS** appliquer par calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer en gouttelettes de pulvérisation de taille inférieure au calibre moyen selon la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

Zones tampons:

AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE avec les méthodes et les équipements de pulvérisation suivants: pulvérisateur à main, pulvérisateur à dos, application localisée, incorporation au sol.

Respecter les zones tampons précisées dans le tableau suivant entre le point d'application directe du produit et la lisière sous le vent la plus rapprochée des habitats d'eau douce vulnérables (lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, ruisseaux, marais, cours d'eau, réservoirs et zones humides) et des habitats marins ou estuariens vulnérables.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons (mètres) requises pour la protection des:				
		habitats aquatiques d'une profondeur:		habitats marins d'une profondeur:		Habitats terrestres
		inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	inférieure à 1 m	supérieure à 1 m	
Pulvérisateur agricole	Gazon	2	1	1	1	0

En ce qui concerne les mélanges en cuve, consulter l'étiquette de tous les produits entrant dans la composition du mélange; respecter la zone tampon la plus grande (la plus restrictive) parmi celles indiquées sur l'étiquette des différents produits, et appliquer en gouttelettes du plus gros calibre (selon l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des différents produits.

Les zones tampons liées à ce produit peuvent être modifiées selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon sur le site Web de l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire.

Lorsqu'il est appliqué selon le mode d'emploi, **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** supprimera les maladies énumérées, à moins d'indication de répression.

SUPPRESSION DU PYTHIUM (*Pythium spp.*)

Faire une application par saison lorsque les symptômes se manifestent.
Utiliser dans le cadre d'un programme de pulvérisations saisonnières avec d'autres pesticides homologués.

DOSE D'APPLICATION : Appliquer à raison de 200 grammes par 100 m².

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE L'ANTHRACNOSE (POURRITURE BASALE ET BRÛLURE DES FEUILLES) (*Colletotrichum cereale*)

Dose d'emploi : Appliquer 120 grammes de produit dans 6 à 10 litres d'eau / 100 m².

Faire deux à quatre applications à 14 jours d'intervalle comme traitement préventif le printemps ou l'été, sur les surfaces gazonnées affichant des antécédents d'antracnose. Débuter les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** doit être utilisé dans le cadre d'un programme de fertilisation qui évite l'apport excessif d'azote tout en permettant un apport d'azote approprié par le biais d'applications légères et plus fréquentes étalées sur toute la saison de croissance. **Dans le cas d'une infestation extrême prolongée de pourriture basale, CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE doit être utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisations étalées sur toute la saison avec d'autres fongicides homologués pour la suppression de l'antracnose.**

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.

SUPPRESSION PRÉVENTIVE DE BENTGRASS DEADSPOT (*Ophiosphaerella agrostis*)

Dose d'emploi : Appliquer 120 grammes de produit dans 6 à 10 litres d'eau / 100 m².

Appliquer de 2 à 4 applications à 14 jours d'intervalle comme traitement préventif le printemps ou l'été, sur les surfaces gazonnées ayant des antécédents de *Ophiosphaerella agrostis*. Débuter les applications lorsque les conditions favorisent le développement de la maladie. Dans le cas d'une infestation extrême et prolongée de *Ophiosphaerella agrostis*, **CHIPCO ALIETTE® SIGNATURE** doit être utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisations étalées sur toute la saison avec d'autres fongicides homologués pour la suppression de *Ophiosphaerella agrostis*.

NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne.